

Séance du : 28 septembre 2020

n°37/2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 17 septembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de Mr Gilbert HEBRARD.

Mme HEBRARD DANIELI est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Lison GLEYES, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Bernard BARJOU, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Pierre BOMBAIL, Guy BONDOUY, Pierre BRESSOLLES, Christian CAMINADE, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, Jacques DANJOU, Jean-Marc ESTREM, Christian FABRE, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Olivier GUERRA, Dominique GUIRAUD, Laurent HOURQUET, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Marc MENGAUD, Alain MERCIER, Pierre MONOD, Bruno MOUYON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Jean-Pierre QUAGLIERI, Daniel RUFFAT, Serge SERRANO, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Reine EXPERT, Marielle PEIRO FOURNIER.

Mrs Pascal ASSEMAT, Philippe HEDIN, Jean-François IMBERT, Olivier JURADO, Hervé RAMONDA, Charly SERRES, Pierre VIDAL, Jérôme WILTZIUS.

Avaiant donné pouvoir :

En exercice : 63

Présents ou représentés : 59

Délégués suppléants non exprimés :

Mme Karine NAVARRO

Mrs Michel ARPAILLANGE, David LABATUT.

Excusés :

Mmes Christiane PALOSSE, Annie PERA.

Mrs Serge CAZENAVE, Didier CODECCO, François DEMANGEOT, Michel GALANT, Hubert CHARRIER, Serge KONDRYSZYN, Philippe LASMAN, Roger PEDRERO, Christophe PRADEL, John STEIMER.

Objet : Désignation d'un représentant du PETR à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Hers Mort Girou

Vu l'arrêté inter préfectoral du 16 septembre 2011 délimitant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux Hers Mort Girou et nommant Monsieur le préfet de la Haute-Garonne responsable du suivi de l'élaboration du SAGE,

Vu l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2013 modifiant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Hers Mort Girou,

Vu l'arrêté préfectoral du 9 février 2012 portant création de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) Hers Mort Girou,

Monsieur le Président rappelle que La commission Locale de l'Eau (CLE) a été constituée le 9 février 2012 par le Préfet de la Haute-Garonne afin d'assurer l'élaboration, la révision et le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Hers Mort Girou.

Un SAGE fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau d'un périmètre défini : eaux superficielles et souterraines, écosystèmes et zones humides. Il prend la forme d'un document de référence, réglementaire, opposable aux tiers (Loi sur l'eau de janvier 1992 et décembre 2006).

Un représentant doit être nommé pour le PETR. M Pierre BODIN propose sa candidature.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- 1°) - **D'ELIRE** Mr Pierre BODIN comme représentant du PETR du Pays Lauragais à la commission locale de l'eau du SAGE Hers Mort Girou,
- 2°) – **de DONNER** mandat à Monsieur le Président ou son représentant pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 28 septembre 2020

Le Président



Gilbert HEBRARD